

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 19 (1931)

Heft: 366

Artikel: Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260410>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lorsqu'il s'est agi de la participation à la Saffa pour donner une idée du travail de la femme dans l'Eglise, c'est encore aux consœurs qu'on s'est adressé.

Le Consistoire a fait appel à des femmes pour quelques-unes de ses Commissions, par exemple celle des diaconesses, de la musique sacrée, des cultes, de la gestion de l'Eglise, la Commission sociale, Commissions dans lesquelles elles collaborent avec leurs collègues masculins.

Quant aux déclarations mêmes des Conseils, nos consœurs trouvent en général qu'elles restent trop administratives; elles voudraient que des questions d'ordre spirituel, moral et social y fussent plus souvent discutées.

En 1928, peu avant la votation sur le pastoraat féminin, nouvelle réunion, dont le sujet: La femme peut-elle être pasteur? fut introduit par M^{lle} Bard, candidate en théologie.

Notre dernière réunion eut lieu en vue de la revision d'un article constitutionnel de l'Eglise...

EMMA BURKHARDT.

Rente annuelle d'orphelin de père . . . Fr. 150
Rente annuelle d'orphelin de père et de mère » 300

La vie internationale

Le Renvoi du Congrès Suffragiste international d'Athènes

Le Comité Exécutif de l'Alliance Internationale pour le Suffrage des Femmes a le profond regret de devoir annoncer qu'il s'est trouvé devant la nécessité de renoncer à convoquer le XII^{ème} Congrès de l'Alliance, le printemps prochain, à Athènes.

Il est bien évident que, puisque la cause de ce renvoi a été l'inquiétante situation économique actuelle, il est pour le moment impossible, devant l'incertitude de l'avenir à cet égard, d'envisager une autre date pour le Congrès de l'Alliance.

Le renvoi du Congrès d'Athènes permettra au moins à toutes celles des Sociétés féministes travaillant en vue de la Conférence du Désarmement de consacrer leur énergie à cette importante tâche internationale.

Les mains, dans cette seconde moitié du livre. Nous aimons infiniment aussi La Chambre aux bouquets, Enfance, Actions de grâces.

M. L. P.

PEDRO ROSELLO, directeur-adjoint du B. I. E.: Le Bureau international d'éducation.

Brochure contenant un rapport sur la création de la rue des Marâchers. Ce bureau a un Secrétaire, dirigé par M. Jean Pinget, qui a fait un travail intéressant, par exemple, des enquêtes sur les occupations des enfants libérés des écoles, avant 14 ans, sur la collaboration de l'école et de la famille, sur la littérature enfantine, sur le self-government, etc.

J. V.

Une des scènes frappantes du Banc des Mineurs



Cliché Mouvement Féministe

interrompu, tous les membres de l'Alliance se sentaient engagés d'honneur à ce qu'il n'en résulte aucun recul dans notre action féministe de solidarité internationale.

I. W. S. A.

La propagande suffragiste par le cinéma

Après Zurich et Bâle, Genève vient de faire à son tour l'expérience du film suffragiste, Le Banc des Mineurs, et cette expérience a si complètement réussi, que nous pensons utile à celles des Sociétés féministes ou féminines qui vont présenter ce film dans d'autres cantons de donner ici quelques détails sur ce réel succès remporté et la façon dont il a été préparé.

Il a été très soigneusement préparé, insistons tout de suite sur ce point, soit par le Comité suffragiste genevois, soit par M. Jean Brocher, l'heureux auteur de ce film de propagande, et son infatigable opérateur à travers le canton. Car, si cela aurait été beaucoup plus commode, ainsi que quelques-uns l'ont suggéré, de remettre tout simplement le Banc des Mineurs à une entreprise quelconque de cinéma, le résultat aurait été certes fort différent et beaucoup plus onéreux, notre film n'ayant pas été conçu pour des entreprises commerciales.

Et le succès, qui n'est point si capricieux qu'on veut bien le dire, lorsqu'on lui prépare les avenues sur lesquelles s'engager, le succès a répondu à notre effort. Partout, à Chêne-Bourg, à Versoix, à Saconnex, à Vandœuvres, à Satigny, à Châtelaine, à Jussy, à Bernex... nous avons eu de salles pleines, parfois bondées, où souvent les derniers venus devaient rester debout, malgré les chaises supplémentaires apportées en hâte de l'école voisine.

précisions très élogieuses, des félicitations motivées de ceux et de celles qui, ayant l'habitude de réunions de cet ordre, femmes de pasteurs, institutrices, étaient le mieux à même de juger de la portée de notre film: vrai, nous pouvons être satisfaits, très satisfaits.

Une seule commune, il faut le dire, a fait exception dans cette série ininterrompue, et sans doute ne nous tromperons-nous pas de beaucoup si nous disons qu'il y eut là une petite manœuvre antisuffragiste, préparée dans un café (cela nous fut révélé naïvement), d'abord pour nous faire renoncer à notre projet en bruisant le spectre lointain de l'épidémie de polyémité, et ensuite, lorsque nous avons voulu persévérer, en répandant le mot d'ordre de rester chez soi... Bah! ce sont là des accidents qui ne surprendent point des propagandistes rompus à leur tâche, et leur font ouvrir l'œil pour une autre fois.

Le seul point sur lequel il nous soit impossible aujourd'hui d'apporter des précisions, c'est le côté financier de cette petite campagne, les comptes n'étant pas encore définitivement bouclés au moment où nous écrivons ces lignes. Nous sommes en tout cas certaines de ne pas avoir fait de bénéfice: non, car les dépenses, location du film, frais d'appareil et d'opérateur, publicité, location de salles dans quelques cas, sont trop élevées pour pouvoir être couvertes par le prix très modique (0,60 cent.) que nous avons été obligées de mettre aux entrées pour ne pas écarter le public. Mais nous pouvons espérer que notre déficit sera de ceux qu'une caisse bien équilibrée peut supporter comme frais de propagande.

E. G.

P.-S. — Pouvons-nous prier celles des Sociétés qui vont, au cours de cet hiver, présenter le Banc des Mineurs dans des localités de langue française de songer à cette occasion à la propagande que représente pour notre journal une distribution de numéros à ces publics qui ne comptent pas comme nos séances habituelles uniquement des convertis et des abonnées? Nous enverrions bien volontiers des numéros à distribuer gratuitement, à la seule condition que l'on veuille bien nous les demander à l'avance.

Correspondance

A propos des élections fédérales

Lausanne, le 7 novembre.

Chère Rédactrice, Permettez-moi de vous signaler, par souci d'exactitude, trois petites erreurs qui se sont glissées dans votre dernier article sur les élections fédérales (numéro précédent du Mouvement):

Vous avez parlé une fois de l'assurance-vieillesse et invalidité, au lieu de survivants. (Lapsus calami, ou de correction d'épreuve: Réd.)

En second lieu, les nouveaux conseillers nationaux ont été élus pour une période de 4 ans, et non plus de 3, depuis la revision constitutionnelle. (Derechef lapsus: Réd.)

Et troisièmement, M. Rais (La Chaux-de-Fonds) que vous traitez d'inconnu en matière d'opinions suffragistes, est pourtant celui qui, lors de la remise de notre pétition fédérale à la Chambre, a vivement combattu le suffrage comme membre de la Commission des pétitions du Conseil National, et a été contre-rapporteur. (Reconnaissons ici que soit notre informaticrice néuchâteloise, soit nous-même, avions perdu de vue ce point, qui

Ce qu'apportera la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

(Prestations d'assurés et suppléments sociaux) Rente de vieillesse par personne . . . Fr. 600 Rente de vieillesse par couple . . . » 1200 Rente annuelle de veuve . . . » 450 Allocation unique à une veuve de moins de 40 ans . . . » 1500 Allocation unique à une veuve de 30 à 49 ans de fr. 1650 à 3000

Divers

Bulletin du Bureau international d'Education. (Trimestriel, en français et en anglais; fascicules de 40 pages.) Abonnement: 5 fr. Genève, 44, rue des Marâchers.

Nous recommandons vivement ce Bulletin à tous ceux de nos lecteurs que les questions d'éducation et d'enseignement intéressent. Les documents et études du Bureau y sont présentés succinctement. Nous y apprenons, par exemple, comment tel pays envisage l'enseignement moral, comment tel autre organise l'école rurale pour lutter contre l'abandon des campagnes, combien dans un troisième le théâtre des marionnettes est populaire et employé même à l'enseignement de l'hygiène morale et sociale.

A. DE M.

COMTESSÉ LE DOMPIERRE: Amor, Roma, 1 vol. Paris, 1931. E. Figuière, éditeur.

Des vers, et qui ont une belle tenue. L'auteur est vraiment poète, sait rendre une délicatesse, avec enthousiasme parfois, toujours en une langue variée, souple, même originale les impressions produites sur son âme d'artiste par une longue et intime connaissance des beaux sites d'Italie, la seconde partie du volume — et non pas la moins bonne — s'attachant à des sujets multiples.

Le Mouvement Féministe du 5 septembre a choisi, pour les citer, deux poèmes: Chanson,